

À Paris, les animateurs des écoles dénoncent la « précarisation massive » et lancent une grève de deux semaines



Au cœur des revendications : des recrutements massifs de titulaires dans un secteur qui compte seulement 2 500 adjoints d'animation et 1 000 animateurs contractuels. © Crédit photo : illustration - cc - pexels

Les animateurs des écoles à Paris se mobilisent pour dénoncer la précarisation et réclamer des recrutements massifs. Le fonctionnement des cantines et l'encadrement périscolaire sont fortement perturbés

Les personnels d'animation des 620 écoles parisiennes sont appelés à la grève jusqu'au 21 novembre pour demander à la ville de Paris le recrutement de milliers de titulaires face à la « précarisation massive » du secteur où « les conditions d'accueil des enfants se dégradent ».

Quelque 200 écoles selon les syndicats, 119 selon la mairie, ont dû fermer leur cantine lundi. Plusieurs centaines d'autres établissements ont par ailleurs fonctionné avec un taux d'encadrement « encore plus détérioré que d'habitude » sur le temps périscolaire, a indiqué Nicolas Léger, co-secrétaire général du Supap-FSU qui appelle à la grève aux côtés de la CFDT et de la CGT. La ville de Paris a précisé avoir comptabilisé 537 grévistes.

Vers une grève illimitée ?

« C'est la première fois que les personnels de l'animation, régulièrement en lutte depuis deux ans, sont appelés à une grève aussi longue », a expliqué Nicolas Léger, ajoutant que le préavis « pourrait être étendu jusqu'au 31 décembre et renouvelable en 2026 » si la mairie dirigée par Anne Hidalgo « ne bouge pas ».

Au cœur des revendications : des recrutements massifs de titulaires dans un secteur qui compte seulement 2 500 adjoints d'animation et 1 000 animateurs contractuels, contre 8 500 vacataires au statut précaire. « Des milliers de vacataires sont souvent embauchés illégalement sur des postes permanents », dénonce l'intersyndicale dans un communiqué.

La mairie de Paris met en avant un protocole signé par l'Unsa, mis en place en septembre, qui prévoit une « valorisation des métiers et de la filière de l'animation », avec une revalorisation de la prime des « responsables éducatifs ville (REV) » et des animateurs lecture.

Mais ces mesures, tout comme le plan de « déprécarisation » engagé il y a trois ans par la ville, restent loin du compte et la mairie « peine de plus en plus à recruter », sur fond de formations « insuffisantes », répond le Supap-FSU.

« Flux tendus »

« Tous les jours, des postes ne sont pas pourvus, les équipes travaillent à flux tendus, elles sont épuisées et les conditions d'accueil des enfants se dégradent », déplore Nicolas Léger.

Les syndicats pointent des difficultés pour l'inclusion des enfants « à besoin éducatif particulier », notamment handicapés, et réclament du personnel dédié pour le change des enfants en maternelle.

Cinq animateurs d'école maternelle du 11^e arrondissement ont été suspendus cette année pour soupçons de « faits à caractère sexuel », dont une agression. Sur les 30 suspensions d'animateurs décidées en 2025 à Paris, 16 l'ont été pour des « suspicions de faits à caractère sexuel, un chiffre stable par rapport à 2024 et 2023 », a précisé la mairie.

« Nous demandons que l'ensemble des animateurs, y compris les vacataires, soient formés à la prévention des violences sexistes et sexuelles, et pas seulement les REV comme c'est le cas aujourd'hui », a commenté Nicolas Léger.